

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel PACA		
AVIS n°2024-25		
03/12/24	Objet : Plan de Gestion 2024-2033 de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat	Vote : favorable à l'unanimité

Présentation du sujet

Le conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat introduit le septième plan de gestion de la réserve pour les dix prochaines années. La méthodologie est identique à celle du précédent plan « *Conservation standards* », qui permet notamment de hiérarchiser les menaces. Il présente le contexte et la méthodologie appliquée. Après avoir présenté les enjeux, il indique les menaces retenues et leur priorisation, ainsi que quelques exemples d'indicateurs d'état sélectionnés. Les différentes stratégies de gestion en fonction des milieux et des enjeux sont passées en revue.

Enfin, le plan de travail associé à une estimation budgétaire sont abordés.

Synthèse des échanges

Le CSRPN souligne en préambule la qualité de la réflexion et du projet de plan de gestion.

Le CSRPN s'interroge sur les groupes ciblés pour contribuer à l'amélioration des connaissances. Le conservateur indique que les inventaires concernant les arachnides et les mollusques étant très anciens, ce sont ceux-là qui ont été ciblés pour être actualisés avec les outils récents.

Le CSRPN soulève la problématique de l'interventionnisme des actions prévues dans le projet de plan de gestion.

Le conservateur indique que cette réflexion est ancienne, et que la gestion globale est basée sur les cycles naturels et un principe d'intervenir le moins possible. Malgré cela, le contexte est très artificialisé, pour exemple, les pelouses sont sur des dépôts de sable amenés par le Rhône mais qui aujourd'hui ne pourraient plus se créer. Ces pelouses sont donc très menacées et nécessitent d'intervenir. Par ailleurs, le conservateur donne l'exemple des pélobates qui ont souffert de 4 années consécutives de sécheresse.

Le CSRPN souhaite savoir comment ont été identifiées et priorisées les menaces.

Le conservateur répond que l'analyse s'est basée sur la notice de gestion précédente, avec une évaluation du plan de gestion et une notation collective. Cependant, elle a été menée pour ce nouveau plan en tenant compte des menaces sur un pas de temps maximum de 10 ans. Ce travail a été limité à l'équipe de la réserve pour ce plan de gestion contrairement au précédent qui était issu d'une consultation plus large.

Le CSRPN suggère que le contrôle naturel de certaines espèces de flore par les lapins soit plus important afin de maintenir les pelouses. Le conservateur indique que, compte-tenu des moyens disponibles, il n'est pas envisageable de travailler au changement de statut national de menace du lapin.

Les indicateurs de réalisation sont discutés par le CSRPN. Le conservateur en détaille le contenu et explicite leur définition, en matière de suivis de certaines actions (au moins 2 espèces doivent être vues au moins une fois sur 5 ans dans le cas des mares temporaires oligotrophes par exemple).

Le CSRPN relève le grand nombre d'actions du plan de gestion (248). Le conservateur rappelle que le plan est prévu sur 10 ans, et que généralement 70 à 80 % des indicateurs sont réalisés. Par ailleurs, il existe 3 niveaux de priorité, donc une certaine marge de manœuvre est possible.

Le CSRPN souhaite savoir si un cahier des charges contraint la méthodologie à utiliser pour les plans de gestion des RNR.

La Région répond qu'une certaine liberté est possible du moment que la méthode adoptée est argumentée. Les sites français suivent la méthode de RNF qui est peu différente de celle utilisée par la RNR de la Tour du Valat. Les approches sont plutôt complémentaires.

Le CSRPN souligne la complexification des plans de gestion. Le conservateur confirme qu'il s'avère de plus en plus contraignant de mettre en œuvre un plan de gestion, dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques.

Synthèse de l'avis 2024 :

Un avis favorable à l'unanimité est donné au septième plan de Gestion 2024-2033 de la Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat.

**Votants : 23/ favorables : 23/ défavorable : 0 / abstention : 0*

1 membre se retire du vote

Le vice-président du Conseil Scientifique
Gilles Cheylan

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Cheylan', is placed over a faint, light-colored rectangular stamp or watermark.